



**Le service sophia de l'Assurance Maladie accompagne les personnes diabétiques pour les aider à mieux vivre au quotidien.**

**Qu'est-ce que le service sophia ?**

Un accompagnement personnalisé pour une maladie chronique. sophia propose un soutien et des conseils adaptés à l'état de santé et aux besoins de chacun.

Ce service aide à trouver des solutions pour mieux vivre avec le diabète au quotidien et limiter les risques de complications.

**En relais du médecin traitant**

sophia accompagne le patient dans la mise en pratique au quotidien des recommandations de son médecin traitant et des professionnels de santé qui l'entourent.

**Un service gratuit et sans engagement**

sophia est un service de **l'Assurance Maladie**.

Les assurés concernés sont invités par courrier à s'y inscrire.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier du service sophia, n'hésitez pas à appeler le

**Pour en savoir plus : [ameli-sophia.fr](http://ameli-sophia.fr)**